DE_014_2023

COMMUNE DE VEBRON

CA 2022

DELIBERATION SUR LE COMPTE DE GESTION 2022

Séance ordinaire dulundi 27 mars 2023

Nombre de membres en exercice 11

Nombre de membres présents 8

Nombre de suffrages exprimés 11

Abstention(s)

VOTES	
Pour :	11
Contre :	

Date de convocation : lundi 20 mars 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. le Maire

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à Vébron le 27/03/2023

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

P.O.

P.O.

P.O.

Pour extrait certifié conforme

Mairie de Vébron 48400 (Lozère)

SOUS PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 03/04/2023
048-214801938-20230327-DE_014_2023-DE

copyright A GE D I